

# ARTIGUES PRÈS-BORDEAUX

LE MAGAZINE DE LA VILLE

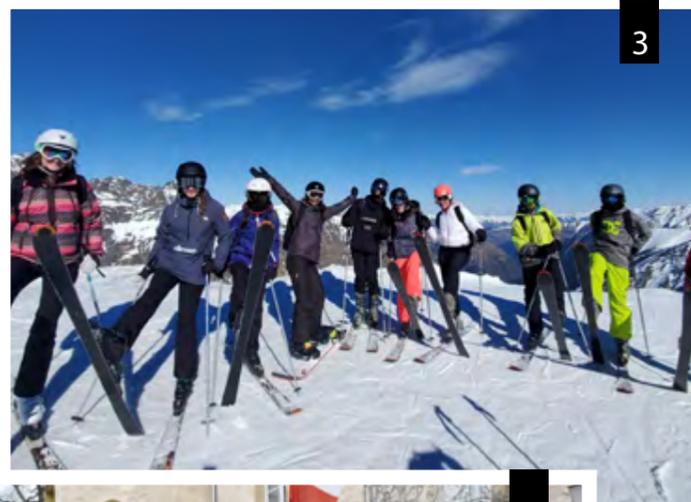
AVRIL/MAI/JUIN/2022

## GRAND ANGLE

LA FUTURE ÉCOLE FEYDEAU

AGENDA  
CULTUREL DU  
2<sup>ÈME</sup> TRIMESTRE  
2022  
INCLUS





**1/** Première signature dématérialisée d'une autorisation d'urbanisme via le portail Urbasmart par Thierry Lureaud, adjoint au maire délégué au développement économique et à l'urbanisme.

**2/** Éco-atelier « Initiation à la réfection d'un tabouret » en partenariat avec la recyclerie Pépites.

**3/** Séjours hiver dans les Hautes-Pyrénées pour les jeunes artiguais de 6 à 17 ans.

**4/** Cérémonie de la citoyenneté (remise d'un livret de la citoyenneté aux jeunes majeurs de la commune) au Cuvier de Feydeau.

**5/** Nouveau véhicule électrique dédié au transport accompagné des seniors de la commune.



## L'ÉDITO

*Chères Artiguaises, chers Artiguais,*

ncertitude. Après deux années de pandémie de Covid-19, les mois à venir seront encore ceux de l'incertitude sur bien des plans. La terrible et hautement condamnable invasion de l'Ukraine par la Russie de Vladimir Poutine, a plongé **le peuple ukrainien** dans l'effroi et la souffrance. Et plus largement l'Europe dans un climat d'incertitude très fort. Combien de réfugiés devons nous accueillir ? Quelles conséquences sur l'activité économique, sur la hausse des prix de l'énergie et des produits de première nécessité ? Et plus largement encore sur la paix dans le monde ?

C'est dans ce contexte que j'ai construit un budget prévisionnel 2022. Prévisionnel est bien, cette année encore, le mot clef. Qui peut dire que les prévisions de recettes seront à la hauteur, et surtout que les prévisions de dépenses ne s'envoleront pas ? Car la Ville est soumise, elle aussi, à la hausse des prix, et sans la protection (partielle) apportée aux particuliers pour contenir les tarifs du gaz et de l'électricité. Avec des augmentations de 30 à ... 300 % observées dans certaines communes, le risque est fort pour notre ville qui doit renouveler en cette fin d'année 2022 ses contrats d'approvisionnements en énergie (gaz et électricité). J'ai ainsi proposé au conseil municipal, qui l'a approuvé, **une évolution des recettes** via l'augmentation du taux de la taxe foncière des propriétés bâties, qui ne s'impose qu'aux propriétaires. Avec la fin annoncée de la taxe d'habitation, les impôts locaux auront soit totalement disparu pour les locataires, soit pratiquement diminué de moitié pour les propriétaires. Après 10 années successives de baisse des dotations de l'État, ce sont 3,9 millions d'euros cumulés de manque à gagner pour la commune ! Il était temps de réagir, au risque de ne plus pouvoir assurer tant les nombreux services rendus (secteurs enfance, petite enfance, jeunesse, action sociale, soutien aux aînés, soutien aux associations,

culture, entretien des bâtiments et espaces publics, police municipale, etc.) que les investissements indispensables.

Ainsi, les investissements majeurs retenus au budget 2022 sont-ils judicieux, au regard de la situation à venir. Le choix de bâtir sur le site du château Feydeau une indispensable **école sobre**, tant architecturalement qu'énergétiquement, démontre toute sa pertinence. Le remplacement de la chaudière à gaz du site par une **chaufferie au bois** (énergie locale et renouvelable) va dans le même sens. Enfin, l'investissement dans un éclairage public **100% LED** autorisera plusieurs bénéfices : une forte baisse de la consommation d'électricité de près de 70% (donc moins de dépense publique et moins d'émission de gaz à effet de serre), une télégestion adaptée en fonction des lieux et des horaires (baisse d'intensité à certaines heures et certains secteurs, sans aller jusqu'à l'extinction complète parfois anxiogène), une limitation de la pollution lumineuse, un gain financier de 50% sur la maintenance des lampadaires.

Enfin, comme je l'ai exposé aux jeunes de notre commune lors de la cérémonie de citoyenneté du 4 mars dernier, **deux élections importantes** pour notre démocratie vont se tenir dans les mois à venir : les 10 et 24 avril pour les élections présidentielles, puis les 12 et 19 juin pour les élections législatives qui verront le renouvellement des députés. « *La République affirme le droit et impose le devoir* » disait Victor Hugo. Une bonne occasion de s'en souvenir et de se rencontrer, entre citoyens libres et éclairés, dans les bureaux de vote.

**Alain GARNIER**

Maire de la Ville  
Vice-président de Bordeaux Métropole

## LA FUTURE ÉCOLE FEYDEAU

Le visage de la future école Feydeau est désormais connu. Le 8 décembre dernier, le projet du cabinet Dauphins Architecture a en effet été désigné, parmi les propositions des 4 derniers candidats alors encore en lice, comme lauréat du concours de maîtrise d'œuvre pour la construction du nouveau groupe scolaire de la commune.

**Gros plan sur les principaux axes de ce programme exemplaire en matière de transition écologique dont l'aboutissement est prévu pour l'été 2024.**

### DES CLASSES ADAPTABLES SELON LES BESOINS

La future école de la commune pourra accueillir près de **200 enfants**, de la petite section de maternelle au CM2, répartis au sein de huit classes.

Ces classes seront « **modulables** » : elles ne seront pas dédiées à un niveau en particulier. Le nombre de classes par niveau pourra ainsi évoluer d'année en année, en fonction de la démographie de la commune.

### UNE ÉCOLE, TROIS BÂTIMENTS

S'étalant sur une surface au sol d'environ 9150 m<sup>2</sup>, l'école Feydeau sera composée de trois pôles indépendants :

> **un pôle enseignement** : au centre, le corps de bâtiment principal regroupera les salles de classe et leurs locaux supports sur deux niveaux.

> **un pôle restauration** : au sud, le pavillon d'entrée existant (la « maison du gardien ») sera restauré dans le respect de son intégrité afin d'accueillir un réfectoire. Son utilisation pourra être partagée avec les usagers de l'école d'arts municipale et du Cuvier de Feydeau.

> **un pôle périscolaire** : au nord, un nouveau bâtiment sera dédié aux activités périscolaires et de loisirs. Située « à l'avant » du bâtiment central, la cour de récréation sera aménagée selon les principes des cours dites « oasis ». Elle s'étendra à travers 5 espaces aux thématiques différentes permettant aux enfants d'expérimenter d'autres possibilités d'interaction.

Afin de permettre aux futurs usagers de l'école et aux habitants du quartier de s'approprier le projet, des ateliers thématiques et partagés seront proposés en amont et pendant la phase de construction. À l'issue du chantier, un guide d'usage exposant les principaux principes de conception de l'ouvrage sera également remis aux occupants.

### BILAN D'ARTIFICIALISATION NUL

Défini comme critère de construction obligatoire lors du lancement du concours, l'objectif de « **zéro artificialisation nette des sols** » sera respecté : située sur le parking existant, l'emprise du futur bâtiment ne s'étendra en effet pas au-delà de la zone de stationnement. Une fois le projet achevé, la surface de sol imperméabilisée sera donc identique à la surface actuelle.

### LE PATRIMOINE EXISTANT SAUVEGARDÉ

Le projet de construction **conservera les éléments** patrimoniaux et historiques du site : le remarquable alignement d'arbres centenaires de l'allée cavalière restera intact tandis que le pavillon d'entrée sera pleinement inclus dans le programme (*voir ci-contre*).

### UNE ÉCOLE FACILE D'ACCÈS

Trois cheminements piétons, un accès vélo, une desserte de bus et de larges capacités de stationnement offertes par le parking de l'Intermarché situé à proximité directe : école de quartier, la future école Feydeau sera facilement accessible par **tous les modes de déplacement**, notamment doux.



## INTERVIEW



### ÉTIENNE BESSON

**ARCHITECTE DU PROJET**  
**AGENCE DAUPHINS ARCHITECTURE**

**Fondée en 2008, l'agence bordelaise Dauphins Architecture a depuis quelques années fait de la conception de bâtiments environnementaux sa spécialité. Avec l'aménagement de l'école Feydeau, le cabinet s'offre un nouveau défi ambitieux. Rencontre avec Étienne Besson, l'un des architectes de l'agence.**

### QUE PENSEZ-VOUS DU CHOIX DU SITE DE FEYDEAU COMME LIEU D'IMPLANTATION DE L'ÉCOLE ?

Ce choix me semble très intéressant. Avec son château du XVII<sup>ème</sup> siècle, ses dépendances et son allée cavalière boisée, le site offre un cadre d'implantation exceptionnel à la future école. Il permettra également de favoriser les interconnexions entre le groupe scolaire et les deux lieux incontournables de la vie culturelle de la commune : l'école d'arts municipale et le Cuvier de Feydeau. Grâce à la proximité du site avec les serres municipales, des ateliers d'éveil à la nature pourront également être organisés sur place. Un cadre riche et propice à l'apprentissage !

### QUELS CHOIX ARCHITECTURAUX AVEZ-VOUS FAITS ?

Conscients de sa valeur historique et patrimoniale, il nous est apparu essentiel de concevoir un projet à même de s'inscrire harmonieusement dans la composition d'ensemble du lieu. En écho à la disposition classique des bâtiments existants, le projet reprendra ainsi une organisation symétrique comprenant un corps de bâti principal entouré de deux pavillons.

Tout comme le château Feydeau, il sera également doté d'une voie d'entrée, axée de façon perpendiculaire à l'allée cavalière. Le projet d'école fera enfin référence à certains éléments architecturaux visibles sur le site : pierre de taille, encadrements de baie, arche, moucharabiehs... L'ensemble sera sobre, humble, et inscrit dans la continuité de l'existant.

### EN QUOI SERA-T-ELLE EXEMPLAIRE SUR LE PLAN ENVIRONNEMENTAL ?

Pour commencer, l'utilisation de matériaux biosourcés issus de filières courtes et renouvelables sera privilégiée lors de la construction. Lorsque cela sera possible, nous souhaitons également avoir recours à des éléments de réemploi. Ensuite, la consommation d'énergie de l'école sera faible. La mise en place de systèmes passifs tels que des dispositifs de ventilation et de lumière naturelle, une enveloppe de bâtiment performante ou encore des protections solaires permettra en effet de limiter les besoins en chauffage, rafraîchissement ou électricité. En hiver, l'école sera chauffée par un réseau de chaleur alimenté par une station de chauffage au bois. Enfin, la construction du groupe scolaire s'accompagnera d'une forte végétalisation : de nombreux espaces, particulièrement la cour de récréation, accueilleront ainsi des plantations et seront traités de la plus écologiquement possible. La pose d'une toiture végétalisée sur le bâtiment principal, en plus d'apporter de la fraîcheur à l'édifice, participera à l'essor de la biodiversité locale.



### QUELLES MESURES ONT ÉTÉ PRISES AFIN D'ASSURER LE CONFORT DES RIVERAINS ?

Les choix de construction et d'orientation de l'école ont été finement étudiés. Du côté de la limite de propriété située à proximité des habitations, afin de limiter les vues sur le voisinage, le bâtiment sera en simple rez-de-chaussée et la haie existante sera préservée. La cour de récréation a également été volontairement placée devant le bâtiment central, à l'opposé des riverains, de façon à ce que celui-ci fasse « écran » à l'éventuel bruit provoqué par les enfants. Chacun, enfant comme riverain, se sentira ainsi bien chez lui !



## BUDGET 2022 ; PRIORITÉ À L'ÉDUCATION ET À LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

« Un terrible avertissement sur les conséquences de l'inaction », tels sont les mots du président du GIEC (Groupe Intergouvernemental d'Experts sur l'évolution du Climat) lors de la parution du 6<sup>ème</sup> rapport sur le climat, une nouvelle fois alarmant. Dans le même temps les prévisions sur les tarifs de l'énergie laissent entrevoir une hausse conséquente des prix dans les mois qui viennent. Pour ces deux raisons il nous faut réduire les consommations énergétiques de nos bâtiments et équipements publics. Ce budget d'investissement 2022 nous permet d'être résolument dans l'action. Le remplacement des candélabres d'éclairage public par des dispositifs LED permettra une réduction de près de 70% de la consommation électrique. Le remplacement de la chaudière gaz de Feydeau par une chaudière bois tend vers ce même objectif. Le chemin sera difficile pour atteindre la neutralité carbone en 2050, nous avons jusqu'en 2030 pour nous mettre dans la bonne direction et à la bonne vitesse. Alors allons-y tous ensemble, dans nos habitations, nos modes de transports et de consommations, il est plus que temps. **Alain GARNIER, Maire de la Ville et vice-président de Bordeaux Métropole**



### #BUDGET2022

fonctionnement  
**12.967.510 €**  
investissement  
**10.198.283 €**

### LES PRINCIPALES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT POUR 2022

- Poursuite du projet de construction de l'école Feydeau avec le lancement de la maîtrise d'œuvre : **6,3 millions d'euros** (voir « Grand Angle » pages 4 et 5)

- Équipement de 100 % de l'éclairage public en technologie LED : **1 million d'euros**

Le remplacement des anciens systèmes d'éclairage de la commune par des luminaires LED permettra de fortement réduire la consommation énergétique de la Ville.

- Installation d'une station de chauffage au bois sur le site de Feydeau : **407 000 euros**

Combustible le moins cher du marché, énergie renouvelable non polluante, simplicité d'utilisation : le bois comme source de chauffage présente de nombreux avantages.

#### MAIS AUSSI :

- Création d'un système de ventilation pour le gymnase Nelson Paillou : **60 000 €**

- Remplacement des lampes LED de couleur installées sur la façade de la médiathèque : **30 000 €**

- Travaux d'enfouissement de réseaux sur le boulevard Feydeau : **168 000 €**



### #DÉPLACEMENTS DES SERVICES

Afin d'améliorer leur accessibilité tout en garantissant une meilleure confidentialité en leur sein, deux services municipaux seront prochainement déplacés. Le service Urbanisme sera désormais situé à la Maison ECO (au 10, avenue Desclaux) tandis que le service Scolarité sera localisé à l'entre-sol de la Mairie (entrée par la façade est du bâtiment).



## NOUVELLES «VOIES VERTES» : LE POINT SUR LES TRAVAUX

Initié en début de mandat par la municipalité, le développement d'un maillage de « voies vertes » à travers la commune se poursuit. Après l'ouverture, début 2021, de l'une de ces pistes dédiées aux piétons et aux cyclistes le long de l'avenue du Peyrou, les chantiers de création de deux aménagements similaires supplémentaires ont été lancés ces derniers mois. Où en sont aujourd'hui les travaux des « voies vertes » du boulevard Feydeau et de l'avenue du Périgord ?

### BOULEVARD FEYDEAU : LA 1<sup>ÈRE</sup> PHASE DU CHANTIER EST BOUCLÉE

Lancés dans le courant du mois de janvier, les travaux du premier tronçon de la « voie verte » du boulevard Feydeau se sont achevés à la fin du mois de mars. La portion concernée s'étend de la station V<sup>3</sup> « Feydeau » à l'entrée de la rue des Myosotis. Le chantier du second tronçon, s'étalant de l'entrée de la rue des Myosotis au rond-point situé à l'intersection entre le boulevard et l'avenue de l'Église Romane, sera programmé d'ici à la fin de l'année 2022. Une fois accessible de bout en bout, la « voie verte » du boulevard Feydeau permettra la pratique de modes de déplacement doux dans le secteur de la future école Feydeau (voir « Grand Angle » pages 4 et 5).

### #STATIONNEMENT

Pour rappel, le stationnement gênant sur les trottoirs ou dans les raquettes de retournement est interdit.

Tout manquement à cette règle expose le contrevenant à une amende de 35 à 135€ et une mise en fourrière du véhicule en infraction.

### PLUS DE SÉCURITÉ POUR LES USAGERS DE L'E.S.A.T

Afin de sécuriser le déplacement des usagers de l'E.S.A.T Jean Jacquemart dans le secteur de l'arrêt de bus desservant l'établissement, des travaux de réaménagement de l'espace public ont récemment été réalisés sur place, avenue Gay Lussac. Un passage piéton « refuge » doublé d'un plateau surélevé ainsi qu'un trottoir de calcaire ont ainsi été réalisés à hauteur de la station. En complément à ces aménagements, du mobilier urbain permettant d'empêcher le stationnement gênant sera prochainement installé sur le trottoir longeant le parking privé de l'APAVE en direction de l'arrêt de bus. **Montant : 101.000 €**

### AVENUE DU PÉRIGORD : LA VOIE EST OUVERTE

Le chantier d'aménagement de la « voie verte » de l'avenue du Périgord a pris fin dans les derniers jours du mois de février. Dotée d'un îlot séparateur en béton, celle-ci se déploie de l'I.T.E.P « L'Hirondelle » à l'entrée de l'avenue de la Moune.



### #TRANQUILLITÉ

Vous prenez bientôt des congés en dehors de la commune ? Partez l'esprit serein en vous inscrivant gratuitement à l'opération « Tranquillité Vacances » auprès de la police municipale. Durant votre absence, votre domicile fera l'objet d'une surveillance accrue grâce à des patrouilles régulières des forces de l'ordre.



## EN SELLE AVEC LES BÉNÉFICIAIRES DU PRÊT DE VAE !

Depuis novembre dernier, afin de permettre à chacun d'expérimenter la pratique de modes de déplacement vertueux, la Ville met à la disposition de la population une flotte de 5 vélos à assistance électrique (VAE) pour des trajets domicile-travail ou domicile-étude. Particulièrement adaptés au relief de la commune et de ses alentours grâce à leur système de motorisation, les cycles peuvent être retirés gratuitement pour une durée maximale de deux mois. **Rencontre avec les Artiguaises et les Artiguais bénéficiaires de l'opération :**



#TÉMOIGNAGES

### Alizée

*Jusqu'à présent je passais beaucoup de temps dans les transports en commun pour me rendre jusqu'au campus. Grâce au VAE, j'ai pu diviser ma durée de trajet par deux ! 21 ans, étudiante à l'Université Bordeaux Montaigne*

### Jean-Paul

*Les vélos électriques sont très maniables et agréables à utiliser. Ils demandent peu d'effort physique. On sent vraiment la différence avec les vélos classiques, surtout dans les montées ! 43 ans, agent logistique*



### Yamina

*Aller au travail tout en faisant du sport permet de commencer sa journée en forme et bien réveillé ! C'est très bon pour la santé. 47 ans, juriste*

### Yannick

*C'est notamment l'argument écologique qui m'a incité à profiter de l'opération : se déplacer à vélo plutôt qu'en voiture, c'est contribuer à la réduction de la pollution en ville. 61 ans, informaticien*

### Virginie

*Dans un contexte de hausse du prix de l'essence, les VAE peuvent être une bonne alternative économique pour se déplacer. 39 ans, professeur des écoles*

Avant même la fin de leur période de test, la quasi-totalité des bénéficiaires de l'opération envisagent déjà d'acquérir leur propre VAE. **La prochaine campagne de mise à disposition aura lieu durant le dernier trimestre 2022.**

## #DÉMOUSTICATION



Ils sont de très petite taille, arborent des couleurs noires et blanches et piquent plutôt en journée. Vous avez observé un « moustique tigre » sur le territoire de la commune ? Signalez sa présence au centre de démoustication de Bordeaux Métropole à l'adresse <https://bxmet.ro/moustique>. + d'informations sur le site de la Ville, rubrique « Cadre de vie ».

## NATURE EN FÊTE : LA 2<sup>ÈME</sup> ÉDITION APPROCHE



Dans le cadre de l'événement national « Fête de la Nature », la Ville d'Artigues-près-Bordeaux organise, samedi 21 mai, la deuxième édition de la manifestation « Nature en Fête ». Tout au long de la journée, petits et grands pourront déambuler dans le parc du château Bétailhe afin de participer à de nombreuses animations autour de l'environnement, la biodiversité et le jardinage.

**PROGRAMME** (disponible sur le site de la Ville)

- 10h / Matinée « zéro déchet de jardin » : distribution de composteurs et broyage de déchets verts
- 12h / Midi durable : offre de restauration durable (bio, local et anti-gaspillage, pique-nique...)
- 14h / Découverte de la nature en ville : troc de plantes, lecture sous les arbres, découverte de jardins écoresponsables, balade des arbres remarquables, projection de films...



## DOMAINE DE SAINT-LEU LE CHANTIER FORMATION SUIT SON COURS

Elle vit désormais au rythme des enseignements et des travaux pratiques. Située au 100, avenue de l'Église Romane, la maison implantée sur une partie du domaine de Saint-Leu accueille, depuis le mois de janvier, un **chantier formation de jardinier/paysagiste**. Après la conduite, au printemps dernier, d'un chantier éducatif ayant permis la réhabilitation du bâtiment\*, c'est là la seconde phase de l'opération d'occupation transitoire (voir encart) conduite par Bordeaux Métropole sur le site. Soutenu par la Région Nouvelle-Aquitaine et le Département de la Gironde, le chantier formation concerne aujourd'hui une dizaine d'apprentis âgés de 20 à 40 ans. Encadrés par des formateurs du Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole (CFPPA) de la Gironde, les futurs professionnels étudient chaque jour les différentes facettes des métiers du secteur du paysage : préparation du terrain, utilisation du matériel spécifique, travaux d'entretien d'espaces paysagers, sensibilisation à l'agroécologie... En parallèle, les apprentis sont régulièrement invités à prendre part à des temps d'échanges et de travail **en lien avec les occupants du projet d'urbanisme transitoire « La Belle Aire »**. Espace d'accompagnement à l'insertion professionnelle, la bâtisse investie pour les besoins de la formation est également un lieu d'hébergement temporaire.

\*En avril 2021, une dizaine de jeunes en insertion ont participé, avec le concours des « Compagnons bâtisseurs » et de l'Association Jeunesse Hauts de Garonne, au rafraîchissement intérieur de la bâtisse en vue d'y accueillir les publics apprentis du chantier de formation.

## C'EST QUOI ?

L'opération d'occupation transitoire du domaine de Saint-Leu est menée dans le temps nécessaire à la définition et à la co-construction du projet définitif dévolu au lieu : **la réalisation d'un projet agro-écologique et pédagogique à destination des habitants et des usagers.**



## 50% DE PRODUITS BIO AU RESTAURANT SCOLAIRE

Suite au renouvellement du marché de restauration collective de la Ville et la désignation d'un nouveau prestataire, la part de produits bio dans les repas servis au restaurant scolaire de la commune a récemment été augmentée de **30 à 50%**. Afin de réduire l'empreinte carbone liée aux transports des aliments, une quantité croissante de denrées provenant de circuits courts a également été intégrée aux menus. Un pas de plus vers une restauration scolaire plus durable et plus locale !

## #AGENDA

● **Apprendre à créer un jardin paysager et écoresponsable** avec Odonates Paysages  
13 avril - 18h à 20h - Maison ECO

● **Comment venir en aide à la faune en détresse** avec la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO)  
7 mai - 10h à 12h - Maison ECO

● **Atelier eco-print** avec Moo//ko  
Rendez-vous chez Moo//ko, au cœur de l'espace alternatif « La Belle Aire », pour un atelier d'impression écologique sur de petits sacs avec des matériaux naturels.  
11 juin - 10h à 12h - La Belle Aire

● **L'arrosage autrement : comment fabriquer une oya**. Arroseur autonome et écologique idéal en période de sécheresse, l'oya n'aura plus de secret pour vous après cet atelier. **18 juin - 10h à 12h - Maison ECO**

● **EXPOSITION « À la volette »** avec la Maison Ecocitoyenne de Bordeaux Métropole  
Riche de nombreuses photos étonnantes et émouvantes, cette exposition vous propose de voir d'un autre œil les oiseaux qui peuplent vos jardins.  
**Du 18 mai au 1<sup>er</sup> juin - Maison ECO**



## LE COURS FEYDEAU INVESTIT L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Dans le cadre d'un dispositif lancé il y a près d'un an par la municipalité, les assistants d'enseignement artistique du Cours Feydeau peuvent désormais accompagner la réalisation de parcours culturels en dehors des murs de leur établissement. Après avoir monté une chorale à l'école maternelle de la Plaine et participé à un projet musical intergénérationnel au CCAS, c'est depuis peu au sein de l'école élémentaire du Parc que les enseignants interviennent régulièrement. **Deux nouveaux parcours culturels sont actuellement proposés sur place :**



### ● un projet chorale autour des musiques de films :

Au début du mois de mars, une chorale composée d'une centaine d'élèves de 4 classes de CE1 a été constituée. La formation se réunit depuis tous les quinze jours sous la baguette de deux professeurs de musique afin d'apprendre un répertoire de musiques de films. Accompagnés par les musiciens de l'orchestre junior de l'école d'arts, les enfants présenteront leur travail **vendredi 17 juin** au cours d'une représentation publique donnée pour la Fête de la Musique.

### ● un projet théâtre d'improvisation :

Depuis quelques jours, le metteur en scène et spécialiste du jeune public Wahid Chakib anime des ateliers d'initiation au théâtre d'improvisation auprès de trois classes de CM2. Les élèves participant à ces temps d'apprentissage se produiront dans le cadre de « Festi'Familles », le **jeudi 16 juin** au soir, au Cuvier de Feydeau (voir rubrique « Jeunesse » page 13).



À l'occasion de cette soirée, une scène ouverte « jeunes talents » sera proposée.

**Si vous avez entre 15 et 20 ans** et possédez un talent dans le cirque, la danse, la musique, le chant ou la magie, **n'hésitez pas à vous y inscrire en contactant l'école d'arts municipale au 05 56 32 27 06.**



**Vous êtes musicien et souhaitez participer à la Fête de la Musique d'Artigues-près-Bordeaux le 17 juin prochain ?** Contactez le service culture de la Ville à l'adresse [culture@artigues-pres-bordeaux.fr](mailto:culture@artigues-pres-bordeaux.fr) ou au 05 56 32 27 06 pour vous faire connaître !

## JOURNÉE PORTES OUVERTES DU COURS FEYDEAU

Comme tous les ans à la fin de l'année scolaire, le Cours Feydeau organise sa traditionnelle journée portes ouvertes le mercredi 29 juin à partir de 13h30. Au programme : mini-concerts, expositions, ateliers, visite des lieux, rencontre avec les professeurs... L'occasion de découvrir dans une ambiance conviviale les nombreuses activités proposées par l'école d'arts municipale.

**En clôture de l'événement, le groupe Zacharie Defaut Band (blues-rock) se produira sur la scène du Cuvier de Feydeau dans le cadre des Scènes d'été en Gironde.**



Scènes d'été!

## INTERVIEW

### MALIKA BECHAME COORDINATRICE DES PROJETS SPECTACLE VIVANT POUR « LE NOUVEAU FESTIVAL »



**Organisé depuis 2017 par la Région Nouvelle-Aquitaine, « Le Nouveau Festival » est un événement culturel dont l'objectif est de promouvoir le talent des lycéens et apprentis du territoire. À l'occasion de la 6<sup>ème</sup> édition de la manifestation, plusieurs milliers d'entre eux se réuniront les 11 et 12 mai prochains, au Rocher de Palmer, à Cenon, afin de présenter en public des projets artistiques, technologiques ou scientifiques. Dans le cadre d'un partenariat conclu avec l'Office Artistique Région Nouvelle-Aquitaine, la Ville d'Artigues-près-Bordeaux s'est pleinement associée à la mise en œuvre de l'événement en accueillant, au Cuvier de Feydeau, des « ateliers préparatoires » à destination des participants. Explications avec Malika Bechame, coordinatrice des projets spectacle vivant pour « Le Nouveau Festival » et assistante de direction au sein de l'OARA.**

### Quelles sont les principales missions de l'Office Artistique Région Nouvelle-Aquitaine ?

L'OARA est l'agence culturelle de la Région Nouvelle-Aquitaine dédiée au spectacle vivant. Elle a pour principales missions de favoriser la diffusion des créations des artistes néo-aquitains, contribuer à la structuration et l'animation de la filière ainsi que promouvoir une offre artistique et culturelle équitable en région. Pour y parvenir, l'office coproduit des projets, attribue des bourses d'écriture dramatique ou musicale, coorganise des résidences artistiques, multiplie les journées professionnelles... Afin de répondre à sa vocation, l'OARA intervient également dans l'organisation du « Nouveau Festival ». Dans ce cadre, son rôle consiste à sélectionner et accompagner les projets portés par les jeunes dans quatre disciplines du spectacle vivant : la musique, la danse, le théâtre et les défilés de mode.

### Quel était l'objectif du partenariat conclu avec la Ville ?

Parmi les actions d'accompagnement qu'elle organise en amont du festival, l'OARA programme chaque année, en lien avec des professionnels du monde du spectacle vivant, des « ateliers préparatoires » au sein de lieux culturels repérés sur le territoire.

En organisant certains de ces temps de travail au Cuvier de Feydeau, notre objectif était de permettre aux lycéens et apprentis de pouvoir améliorer la qualité de leurs productions au sein d'une installation professionnelle. Avec ses différents espaces de création, sa régie et ses jeux de lumière, ce lieu offrait en effet tous les outils nécessaires afin que les jeunes puissent travailler dans des conditions réelles de spectacle ! Dans le même temps, par la découverte et la rencontre des projets de chacun, notre objectif était de sensibiliser chaque lycéen et apprenti à la construction d'un regard critique sur la pratique artistique. Enfin, ce partenariat était l'occasion de faire connaître le Cuvier de Feydeau aux jeunes accompagnés par l'OARA afin de les inciter à venir profiter de la programmation culturelle du lieu une fois le festival terminé.



À gauche, Madame Corine LESBATS, adjointe au Maire, déléguée au Développement Durable, à la Mobilité et à la Culture

### Comment ce partenariat s'est-il traduit ?

Les 14 et 15 mars dernier, une centaine de lycéens et apprentis ont pu investir le plateau de répétition et les salles annexes du Cuvier de Feydeau. Venus de Royan, Agen, Bergerac, Villeneuve-sur-Lot, Aire-sur-l'Adour, Arcachon ou encore Eysines, ils ont pu profiter d'un riche programme de travail sous la houlette d'une compagnie théâtrale locale : présentation d'extraits de projets, travail d'analyse de spectacle, temps de pratique... Le tout s'est déroulé dans une ambiance bienveillante propice à l'échange et au partage. Quel plaisir de voir les jeunes heureux de se retrouver autour de la culture !



## LA VILLE SE MOBILISE POUR LE PEUPLE UKRAINIEN

Face à l'urgence humanitaire provoquée par la guerre en Ukraine, la Ville et le CCAS d'Artigues-près-Bordeaux contribuent au vaste élan de **solidarité** exprimé envers la population ukrainienne. Avec l'appui d'une dizaine de bénévoles, une collecte de matériel de première nécessité est ainsi actuellement organisée au château Bétailhe, dans l'ancien poste de la police municipale. Les dons de produits alimentaires, d'hygiène ou logistiques déposés sur place seront par la suite directement acheminés à la frontière ukrainienne par le biais des services consulaires de la Moldavie. En parallèle, le CCAS réalise un recensement des personnes disposant d'un logement susceptibles d'accueillir des réfugiés ukrainiens.

Au cours du Conseil municipal du 7 mars 2022, les élus ont également voté à **l'unanimité** une aide de 2000 € pour l'Ukraine via le Fonds d'action extérieure des collectivités territoriales.



## LA « RÉFÉRENTE INCLUSION » VEILLE À CE QUE CHACUN TROUVE SA PLACE

Mieux faire accepter la différence en milieu ordinaire est devenu son quotidien. Depuis septembre dernier, **Christèle Villejoubert** assure la fonction de « référénte inclusion » au sein du CCAS de la Ville.

Sa principale mission dans le cadre de ce nouveau poste créé par la municipalité : garantir les meilleures conditions d'accueil aux enfants en situation particulière (maladie chronique, autisme, surdit , troubles du comportement ou de l'attention...) au sein des structures enfance/jeunesse de la commune. « *Qu'ils fréquentent le multi-accueil, les accueils de loisirs ou les  coles, leur bien- tre doit pouvoir  tre assur * » explique-t-elle.  ducatrice sp cialis e de formation, Christ le Villejoubert apporte   cette fin toute son expertise   la famille et aux professionnels intervenant aupr s des jeunes : « *Je soutiens les parents dans l'acceptation de la diff rence de leurs enfants, fais le lien avec des partenaires locaux du secteur m dico-social, forme les  quipes des structures d'accueil de la commune aux sp cificit s de l'accueil inclusif...* » indique la « r f rente inclusion » de la Ville.

Si elle se consacre principalement aux plus jeunes, Christ le Villejoubert est  galement en mesure d'accompagner toute personne de la commune en situation particuli re, quel que soit son  ge, afin de faciliter son inclusion.

**CONTACT :**  
**Christ le VILLEJOUBERT**  
**06 35 16 72 19**  
ou [referent.inclusion@artigues-pres-bordeaux.fr](mailto:referent.inclusion@artigues-pres-bordeaux.fr)

## UN NOUVEAU SERVICE POUR LEVER LES FREINS   L'EMPLOI

Faible niveau de qualification,  ge trop avanc , difficult s d'acc s   la mobilit , pr carit  financi re, situation familiale d licate ou encore probl mes de sant  : les facteurs d'exclusion du march  du travail sont nombreux. Afin de soutenir les Artiguisais et les Artiguisais confront s   de tels obstacles dans leur recherche d'emploi, le CCAS de la Ville a r cemment inaugur  un nouveau service. Sur la base d'une  coute active bienveillante, le point « Insertion professionnelle » propose aux demandeurs d'emploi de la commune de b n ficier gratuitement d'un diagnostic de situation professionnelle. En fonction des r sultats de celui-ci, le service peut alors mettre en place un accompagnement   la recherche d'emploi ou une r orientation vers un partenaire sp cialis .

  noter : des propositions d'emploi, de formation et de stage sont disponibles sur place en acc s libre. Le point « Insertion professionnelle » est accessible sur rendez-vous individuel au **05 56 74 02 23**.

## SOUTIEN   LA PARENTALIT  : LA PAROLE EST OUVERTE

Permettre aux parents de la commune de pouvoir mettre des mots sur leurs difficult s pour mieux les surmonter : tel est l'un des principaux objectifs de la municipalit  dans le cadre de son engagement en faveur du soutien   la parentalit . Dans cette optique, des ateliers collectifs d' change en pr sence d'une psychologue sont d sormais organis s, tout au long de l'ann e,   la Grange B tailhe et   la Maison ECO. Dans un cadre confidentiel et sans jugement, ces derniers sont l'occasion pour les p res et m res de la commune de pouvoir reprendre confiance dans leur r le  ducatif, partager leurs exp riences ou encore renforcer leur estime personnelle. Selon leurs besoins et leurs disponibilit s, **deux types d'ateliers sont propos s aux familles :**

- **LES CAF S DES PARENTS** : des temps de libre parole, sans th matique sp cifique, le mardi de 9h30   11h30   la Grange B tailhe. Prochains rendez-vous les 31 mai et 14 juin.

- **LES TEMPS DES PARENTS** : des ateliers ax s sur une th matique en lien avec les questionnements des parents, le samedi de 10h   12h   la Maison ECO.

[voir programmation >](#)

Organis s par les services de la Ville, le CCAS et le service Petite enfance en partenariat avec la CAF Gironde, « Les Caf s des parents » et « Les Temps des parents » **sont accessibles gratuitement sur inscription** au 05 56 74 02 23 ou   [referent.social@artigues-pres-bordeaux.fr](mailto:referent.social@artigues-pres-bordeaux.fr) (*places limit es*).



## #FESTI'FAMILLES

Ateliers de musique, tournois sportifs, lectures musicales, th tre d'improvisation, jeux et activit s partag s : du 11 au 17 juin, en partenariat avec la CAF Gironde, la Ville d'Artigues-pr s-Bordeaux organise une semaine d'animations d di e   la famille dans toute la commune.

**D couvrez l'int gralit  du programme de Festi'Familles sur le site de la Ville !**



**SE QUESTIONNER -  CHANGER - PARTAGER**  
**D COUVREZ LES ATELIERS DE SOUTIEN   LA PARENTALIT **

**LES LIMITES : AIDER SON ENFANT   S' PANOUIR DANS UN CADRE S CURISANT**

**10H - SAMEDI 23 AVRIL 2022 - MAISON  CO**



« *Les limites : aider son enfant   s' panouir dans un cadre s curisant* »

**Samedi 23 avril   10h   la Maison ECO**

« * tre parent : l'envers du d cor - d culpabiliser, en finir avec l'image de parent parfait* »

**Samedi 22 octobre   10h   la Maison ECO**

« *Comprendre son b b  : la communication non verbale avec son b b  (comprendre les signes d'engagement et les pleurs)* »

**Samedi 17 d cembre   10h   la Maison ECO**

**> Vous souhaitez aborder une th matique pr cise lors des prochains « Temps des parents » ?**

Envoyez vos propositions   l'adresse [referent.social@artigues-pres-bordeaux.fr](mailto:referent.social@artigues-pres-bordeaux.fr)

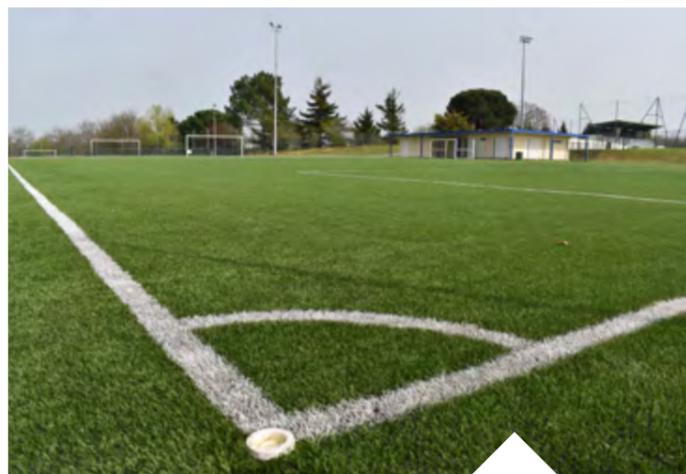
## #ALSHLESTRILLE



  partir du mois d'avril, les vacances de l'accueil de loisirs  l mentaire (pour les 6-11 ans) se d rouleront **au ch teau Lestrille**. Pas de changement pour l'accueil du mercredi qui, comme l'accueil p riscolaire, aura lieu au sein des « Petites Canailles ». Du 1er au 12 ao t, un accueil minimum maternel/ l mentaire sera propos    l' cole maternelle de la Plaine (*places limit es*).

## ACCORD ARTIGUES MARCHÉ POUR LA BONNE CAUSE

Ils étaient près de 230 marcheurs à s'être donné rendez-vous, samedi 19 mars au matin, au château Lestrille. Membres de clubs de randonnée ou simples amateurs, tous ont pris part, tout au long de la matinée, à un événement sportif pédestre organisé par les associations A.C.C.O.R.D Artigues et Rando Tresses en faveur de la Ligue contre le cancer. « *L'objectif de la manifestation était de sensibiliser le plus grand nombre à la prévention de la maladie ainsi que de promouvoir les dépistages* » explique **Michèle Anglade**, présidente de l'association artiguaise. Au programme de cette matinée sportive : deux randonnées de 6 et 10 kilomètres à travers les paysages avoisinant Artigues-près-Bordeaux en passant par Lormont et Yvrac. L'événement, qui a permis de récolter **1062 €** de dons au profit de la Ligue contre le cancer, s'est clôturé par un pot de convivialité entre participants.



## LES TERRAINS DE FOOTBALL D'ENTRAÎNEMENT VOUS ATTENDENT

Pour profiter du beau temps la balle aux pieds, direction les terrains d'entraînement jouxtant la Plaine des Sports ! Depuis quelques mois, ces espaces sont librement accessibles : **tous les usagers** qui le souhaitent peuvent s'y défouler en toute liberté ! À noter que les associations sportives, les écoles et les structures municipales restent prioritaires pour accéder aux infrastructures.

*En ce début de printemps synonyme de retour des manifestations en extérieur, je souhaite remercier les membres du dynamique comité des fêtes « Artigues en Fête » pour l'ensemble de leur action en faveur de l'animation de la commune. Toujours disponibles et de bonne humeur, ils vous donnent déjà rendez-vous dans les prochains jours pour de nouveaux moments de convivialité : chasse aux œufs au centre-bourg le 9 avril, marché nocturne le 3 juin, dîner festif et musical le 8 juillet... Retrouvez également le comité des fêtes tous les samedis matin, place du centre-bourg, pour leur habituelle vente de crêpes !*

**Catherine Brochard**, adjointe au Maire à la vie associative et au sport



L'association France Parkinson organise un cycle de **réunions d'information à destination des aidants** de personnes atteintes de la maladie les 16 et 30 avril, 14 mai, 4 et 25 juin de 14h à 17h au château Lestrille.



Samedi 21 mai, de 10h à 17h, l'association **Atelier décoratif artiguais** propose une exposition-vente de porcelaine décorée ainsi que des démonstration de peinture sur porcelaine au château Lestrille.

## BIENVENUE AUX NOUVEAUX PARTENAIRES DE VOS REPAS !

**Envie de profiter de nouvelles saveurs à quelques pas de chez vous ?**

Découvrez les services de restauration et d'alimentation proposés depuis peu dans la commune.



**MARIE CURRY** : Installée au sein de l'espace alternatif éphémère « La Belle Aire », l'entreprise d'insertion professionnelle Marie Curry organise chaque jeudi et vendredi un service de vente de plats à emporter. Au menu : des spécialités du monde entier concoctées par des femmes traiteurs réfugiées et issues de l'immigration. **La Belle Aire, Place Albert Despujol - 07 62 52 05 01**



**TRAIT'HOUSE** : Une cuisine gourmande et diététique élaborée à partir de produits frais : c'est la promesse de Trait'House. Situé au cœur du parc d'activités du Mirail, ce service traiteur doté de son propre espace de restauration propose des plats maison variés à consommer sur place ou en livraison. **23 avenue du Mirail - 06 52 42 94 46**



**LA PÉTROLETTE** : Tous les mardis, de 16h à 19h, l'épicerie itinérante bordelaise La Pétrolette fait une halte place du centre-bourg afin d'étaler ses produits en vrac, bio et locaux. Pâtes, biscuits, céréales, huile d'olive, café ou encore jus de fruits : de nombreux articles en direct des producteurs et artisans de la région vous attendent ! **06 43 10 67 49**



**MONSIEUR SEMOULE** : Pour déguster un couscous pas comme les autres, rendez-vous chez Monsieur Semoule ! Vous trouverez sur place le plat emblématique du Maghreb entièrement préparé à partir de produits locaux à emporter ou en livraison. **61, avenue de l'Île de France - 05 56 88 84 46**



**PITORESK** : L'épicerie fine Pitoresk met à l'honneur toute la richesse de la gastronomie et de la culture du Sud-Ouest à travers une sélection de produits du terroir en circuit court. Un concept unique pour découvrir le savoir-faire des producteurs et artisans de la région ! **21 avenue Gay-Lussac - 05 57 61 77 39**

## TRIBUNES

La tribune libre est ouverte aux groupes politiques qui composent le Conseil Municipal. La parole y est libre, y compris l'orthographe et la syntaxe des textes, que nous reproduisons *in extenso*.

### GRUPE MAJORITAIRE

Ce mois-ci a été voté le budget de la commune. Volontariste et dynamique malgré un contexte contraint, il reflète nos engagements de campagne. En conseil municipal nous avons acté la commande de maîtrise d'œuvre de la nouvelle école Feydeau, lancé l'appel à projet pour la construction d'une résidence seniors à Bel air, validé le remplacement des lampadaires de la ville par des modèle à LED bien moins énergivores, remis un cadre juste et équitable et de la qualité dans l'accompagnement de tous nos enfants dans les activités périscolaires. Tout cela nous l'avons fait après moins de 2 ans de mandat dont 18 mois de pandémie.

Aussi, quand nos groupes d'opposants prétendent ne pas voir de sens à notre action ou font une analyse biaisée, alarmiste, voire populiste de nos décisions, cela relève, au mieux de l'incompréhension au pire de la plus pure mauvaise foi. Il est vrai que 6 ans d'immobilisme, d'absence de décisions ou d'investissements de leur part les a peut-être un peu endormis, mais Artigues se réveille !

Notre projet va dans le sens de l'art de vivre ensemble, en cohérence avec nos valeurs, en préservant l'avenir de nos enfants et en apportant le meilleur service aux Artiguais.

### ENSEMBLE POUR ARTIGUES

À l'heure où nous écrivons ces lignes, l'Ukraine, pays souverain, est attaqué au nom d'une idéologie et d'une soif de conquête territoriale dépassées. Il s'y déroule une guerre qui nous rappelle les plus tristes moments de l'histoire de notre continent ! Des familles sont séparées, des civils tués, des militaires hommes et femmes, périssent dans les deux camps. Qu'elles vont en être les conséquences, pour l'Ukraine, pour l'Europe et bien sûr pour la France ? Nombre d'Ukrainiens quittent leurs pays pour se réfugier ailleurs ! Peut-être en accueillons-nous dans notre commune. Si tel était le cas, que sommes-nous prêts, collectivement et individuellement à mettre en place ?

Parce que nous sommes tous concernés, mettons de côté nos différences, nos divergences d'idées et apportons notre soutien à cette nation, à ces femmes et ces hommes qui luttent pour leur liberté, et le droit de vivre.

Les élus ENSEMBLE POUR ARTIGUES

Mathieu CHOLLET, Thomas TEYSSIER, Claude DAUVILLIER, Jihane ELFADI, William ANDRE, Claire RYCKBOSCH.

## TRIBUNES

### POUR ARTIGUES

Et 1, 2, 3 %... Avec une inflation de plus de 4% en mars, un carburant à plus de 2€ et des salaires qui n'évoluent pas, le Maire et sa majorité, au dernier conseil municipal, ont voté l'augmentation de vos impôts fonciers de plus de 3 points. Même A-L JACQUET n'a jamais osé le faire ! Mr le Maire estime que le prix des fluides va augmenter, il souhaite donc le faire supporter aux artiguais qui vont subir également eux-mêmes ces augmentations... Mais ce n'est pas tout, le Maire a décidé de pallier au manque de places de l'accueil périscolaire, du bus, de la cantine et du centre de loisir en réservant ces services aux enfants dont les deux parents travaillent ! Comment comprendre une telle discrimination risquant d'exclure des enfants en situations sociales fragiles de la cantine, de la découverte d'activités sportives... Le Maire se justifie par l'impossibilité financière d'embaucher des animateurs supplémentaires. Mais comment va-t-il faire quand la nouvelle école va ouvrir s'il ne peut recruter du personnel ? Une centaine de logements sont programmés à court terme. Il est donc temps d'avoir de vrais investissements au service de la population. C. BONIFACE & JC COLOMBO « POUR ARTIGUES »



ÉLECTION  
PRÉSIDENTIELLE  
2022



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE  
Liberté  
Égalité  
Fraternité

## ÉLECTIONS : MODE D'EMPLOI

Dans les prochains jours, deux élections nationales auront lieu : la présidentielle, les dimanches 10 et 24 avril, et les législatives, les dimanches 12 et 19 juin.

**Tour d'horizon des informations à connaître avant de pouvoir voter :**

### Localisation des bureaux de vote dans la commune

**Attention :** pour les deux scrutins à venir, le bureau de vote n°1, jusqu'à présent installé en Mairie, sera transféré dans l'école élémentaire du Parc. Les autres bureaux de la commune seront maintenus à leurs emplacements habituels : l'école maternelle de la Plaine (n°2), le château Lestrille (n°3), la Grange Bétailhe (n°4), le château Feydeau (n°5) et le dojo de Pinsan (n°6).

### Inscription sur liste électorale en vue des élections législatives

Afin de pouvoir participer aux élections législatives, chaque citoyen doit être inscrit sur les listes électorales de sa commune avant le vendredi 6 mai 2022.

Interrogez votre situation électorale sur le site **service-public.fr** ou en contactant le service élections de la Ville au **05 56 38 50 61**.

### De nouvelles règles pour les procurations

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, un électeur peut désormais donner procuration à un autre électeur sans que celui-ci ne réside obligatoirement dans la même commune que lui. Pour ce faire, il doit disposer de son numéro national d'électeur figurant sur sa carte électorale.

Plus d'informations sur **service-public.fr**

Professionnels et particuliers, vous pouvez désormais effectuer vos démarches d'urbanisme en ligne. Vous pouvez déposer votre dossier de permis de construire (construction d'une maison individuelle par exemple) ou de déclaration préalable (garage, abri de jardin, pergola, extension...) directement en ligne, 24h/24, 7jours/7, depuis chez vous.

Un poste informatique est également accessible en libre-service à la Maison ECO, au 10 avenue Desclaux, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

## DÉMATÉRIALISATION DES AUTORISATIONS D'URBANISME

[bxmet.ro/urbanisme](http://bxmet.ro/urbanisme)

ÉGALEMENT DEPUIS LA MAISON ECO

Professionnels et particuliers, peuvent effectuer leurs démarches d'urbanisme en ligne, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022.



# CCAS LES RENDEZ-VOUS DES SENIORS\*

## LES ATELIERS DU CCAS

Formation sur le thème de la boîte mail, ateliers « On va chanter », vélo cognitif, informatique, numérique sur tablette...

Un service de transport gratuit aux ateliers est proposé par le CCAS.

## THÉ DANSANT

Le Mardi 10 Mai à 14h à la Grange Bétailhe

## REPRÉSENTATION DE L'ATELIER THÉÂTRE SENIOR

Le Mercredi 15 juin à 15h au Cuvier de Feydeau  
(dans le cadre de « Festi'Familles »)

## SORTIE PATRIMOINE GIRONDE

La Citadelle de Blaye et la grotte de Pair-non-Pair  
Jeudi 19 mai (journée entière)



## REPAS DES AÎNÉS

Samedi 17 septembre à 12h au gymnase Nelson Paillou

INFORMATIONS ET RÉSERVATIONS AUPRÈS DU CCAS AU **05 56 74 02 23**